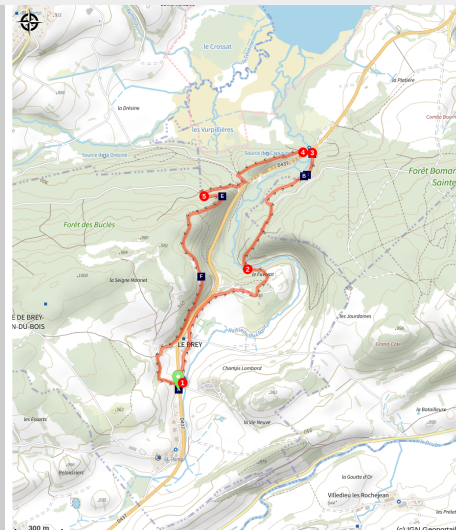


Belvédère des Deux-Lacs

Lacs et montagnes du Haut Doubs - Brey-Et-Maison-Du-Bois



Belvédère des deux lacs (PNRHJ / Gilles Prost)

Un parcours varié sur le thème de l'eau avec, en point d'orgue, le belvédère sur les lacs de Remoray et de Saint-Point.

Cet itinéraire promet, en moins de deux heures, la découverte d'une juxtaposition de milieux très différents : lacs, marais, tourbières, rivières, prairies et forêts. Le belvédère des deux lacs offre une vue unique sur la Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray et ses milieux naturels, propices à la présence d'une flore et d'une faune variées. La diversité des paysages donne à cette randonnée un charme particulier.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 1 h 40

Longueur : 5.2 km

Dénivelé positif : 159 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Lacs, rivières et cascades, Paysages

Itinéraire

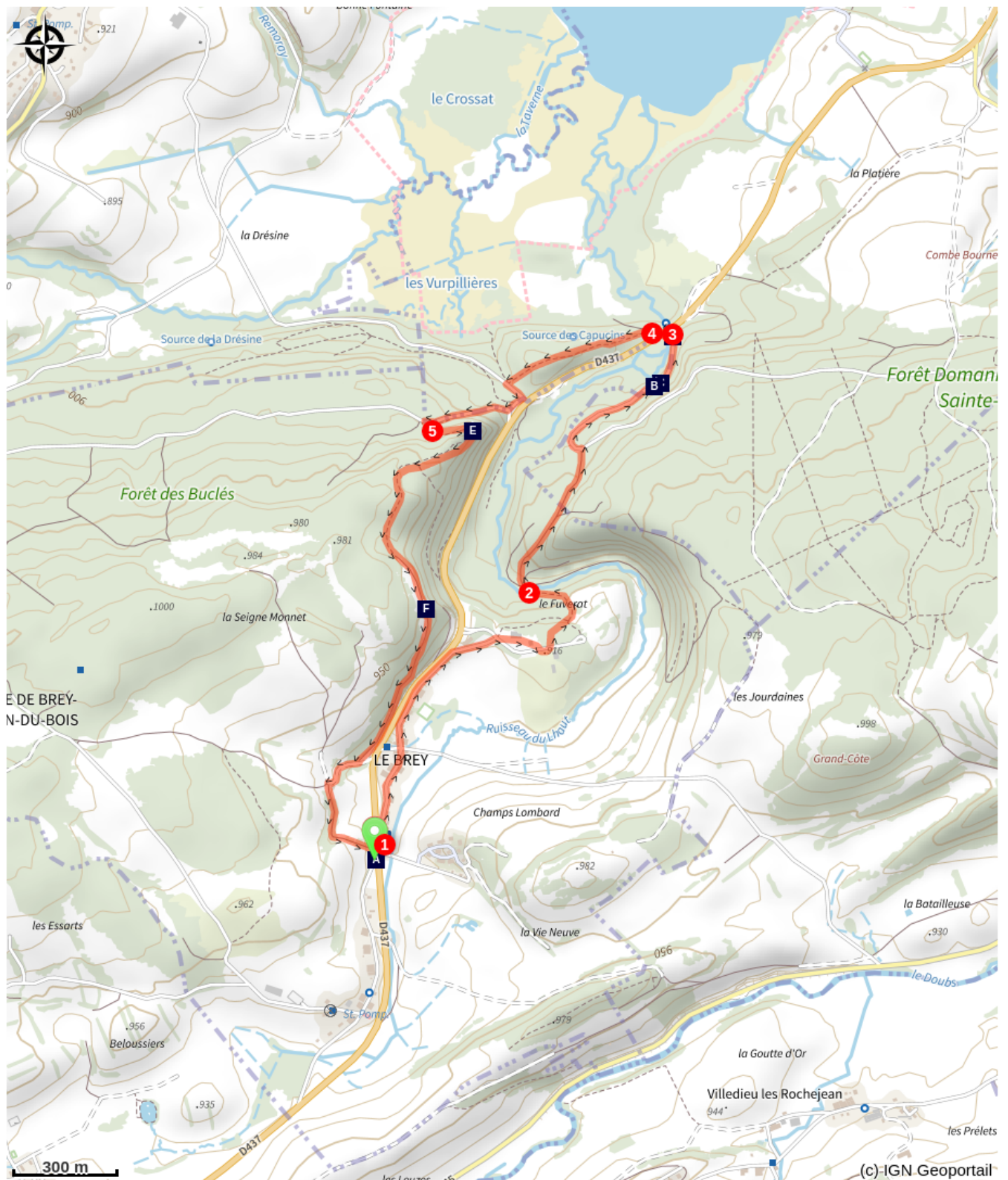
Départ : Le Brey

Arrivée : Le Brey

Balisage :  PR®

1. Au départ du parking de la mairie au hameau du BREY, l'itinéraire (balisage jaune bleu) descend le village par la rue en contrebas de la route principale, puis quitte le hameau en frôlant la D 437. Le chemin, carrossable, s'engage vers le Fuverat et traverse la zone artisanale, puis conduit à une nouvelle bifurcation. Le parcours se poursuit sur une piste d'exploitation forestière qui descend sur la gauche.
2. Après la traversée à gué du ruisseau « Lhaut », l'itinéraire rejoint, dans cette forêt clairsemée, une route que l'on emprunte à gauche. Dépasser la source des Capucins pour rejoindre le pont du Lhaut.
3. Le parcours remonte ensuite sur une dizaine de mètres le long de la D437 (Prudence pendant la traversée de la route !).
4. À l'embranchement avec un chemin d'exploitation, gravir le talus et emprunter le sentier qui monte progressivement à travers la forêt, pour accéder à la route de Remoray, à Buclet. Le circuit rejoint à gauche le parking RF Marcel Goux pour accéder à la route forestière et monte celle-ci sur 100m pour emprunter à gauche un sentier pentu qui accède au BELVEDERE DES DEUX LACS.
5. Dos au belvédère, une sente vallonne en forêt, traverse une pâture, pour rejoindre une route à l'aplomb du hameau du Brey. Celle-ci monte ensuite à droite vers les Bretilles. Regagner le point de départ en descendant à gauche le chemin agricole aux murets peuplés de frênes (prudence pour traverser la D437).

Sur votre chemin...



Au fil de l'eau (A)

La Source des Capucins (C)

Belvédère des deux lacs (E)

Le Cincle plongeur (B)

La Truite lacustre (D)

Vie de chamois (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention à la traversée du gué et à la traversée de la D437.

Ce parcours traverse des pâturages en propriétés privées avec du bétail, et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés. Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures et veiller à refermer les barrières. Enfin, merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Dugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Dugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*)

y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

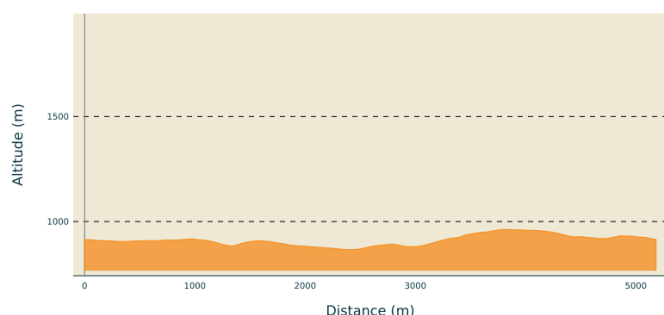
APPB Ecrevisse À Pattes Blanches Et Faune Patrimoniale Associée (25)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative VIOTTE
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél : 03 39 59 62 00

Cet arrêté permet d'une part de localiser les sites concernés et d'autre part, de réglementer, dans ces sites, certaines activités afin de préserver le biotope naturel de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée.

Profil altimétrique



Accès routier

A 7 km au nord de Mouthe, par la D437, puis à droite à l'entrée du hameau du Brey.

Parking conseillé

Derrière la mairie, plan de départ des itinéraires

i Lieux de renseignement

destination Haut Doubs - bureau
d'information touristique du Val de
Mouthe
3 bis rue de la Varée, 25240 Mouthe
Tel : +33 (0)3 81 69 22 78
<https://www.destination-haut-doubs.com/>



Sur votre chemin...



Au fil de l'eau (A)

Ponctué de bornes et de jeux ludiques, ce sentier interprété vous invite à découvrir les secrets du cycle de l'eau (infiltration, évaporation, récupération ...) dans un massif calcaire comme l'est le massif du Jura.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Le Cincle plongeur (B)

C'est à l'abri des regards que se cache le nid de cet oiseau des torrents qui se nourrit de larves, d'insectes, de mollusques, de petit poissons... en marchant sous l'eau. En mars ou avril, 4 à 6 œufs sont déposés par la femelle dans un nid en forme de dôme composé de mousse, d'herbes sèches et de feuilles. Après une incubation de 14 à 16 jours assurée par la femelle, les deux parents s'affèrent sur une période d'un mois environ à nourrir les poussins, après quoi ils prendront leur envol.

Crédit photo : Fabrice Croset



La Source des Capucins (C)

" La commune de Frasne, au début du siècle, a fait exécuter des travaux d'aménagement de galerie afin de capter l'eau (Fournier). Il subsiste des traces d'aménagement par muret en pierres sèches. Il s'agit d'une émergence pérenne présentant un siphon à 15 m de l'entrée. Le siphon est partiellement obstrué par des déblais de la route qui passe juste au-dessus. La galerie noyée a été reconnue le 16 juin 1974 par le Groupe Lémanique de Plongée Souterraine sur 43 m à moins 10 m de profondeur. Source encore actuellement captée, l'eau jaillit claire, même en crue moyenne." (Fournier E. Spelunca 5e campagne 1902-1903 p 27 SHAG 1977 Enfonçure no 3 p 26 GLPS 1976 Info-Plongée no 1)

Crédit photo : PM Aubertel



La Truite lacustre (D)

C'est une adaptation naturelle de la truite de rivière. Les adultes passent les périodes chaudes de l'année lorsque les ruisseaux manquent d'eau, dans la fraîcheur des lacs. À l'automne, ils gagnent les ruisseaux pour pondre. Les œufs éclosent à la fin de l'hiver. Les populations de Truite lacustre dans les lacs de Saint-Point et de Remoray ont fortement régressé depuis les années 70/80. La qualité de l'eau des lacs ainsi que la qualité physique des cours d'eau dans lesquels elles se reproduisaient s'est fortement dégradée aujourd'hui. Crédit photo : Fédération de Pêche du Jura



Belvédère des deux lacs (E)

Au premier plan de ce belvédère trône le lac de Remoray et sa couronne de tourbières, classés en Réserve Naturelle Nationale depuis 1980 ; et au second plan, le lac de Saint-Point, l'un des plus grands lacs naturels de France. Véritable sanctuaire de biodiversité, la Réserve du lac de Remoray abrite une faune et une flore remarquables liées en particulier aux milieux humides : Bécassine des marais, Râle d'eau, Oeillet superbe, Primevère farineuse, Cuivrée de la bistorte, Leucorrhine à front blanc, etc. Mais attention, l'accès au cœur de la Réserve est interdit ; aussi ce patrimoine naturel remarquable est à découvrir à la Maison de la Réserve à Labergement Sainte-Marie. En savoir plus sur la Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray : <http://www.maisondelareserve.fr/>
Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Vie de chamois (F)

Le chamois est un animal principalement diurne, vivant en hardes plus ou moins importantes selon les saisons (tendance à être plus importantes en hiver qu'en été). La période de rut se déroule entre fin octobre et fin janvier, durant laquelle les mâles sont très agressifs, s'affrontant à coups de cornes, menant parfois à des chutes mortelles selon le milieu dans lequel a lieu l'affrontement. Après une gestation de 23 semaines, les femelles donnent naissance à un ou deux chevreaux, qui restent à leurs côtés pendant un an. Crédit photo : PNRHJ / F.JEANPARIS